

Vous n'avez pas de ligne de téléphone fixe

Vérifiez les offres disponibles sur les sites d'information et contactez les opérateurs fournisseurs d'accès internet.
En cas de zone non dégroupée, contactez directement Orange (1014) pour l'ouverture d'une ligne.

3 Vous n'êtes pas éligible aux offres haut débit

Certaines habitations, isolées et éloignées des répartiteurs téléphoniques, restent difficiles à connecter. Si vous n'êtes pas concerné par le programme de montée en débit, les offres satellites restent une alternative à l'équipement en ADSL. Elles vous permettront de bénéficier du haut débit pour vos usages personnels ou professionnels.
Dans l'objectif du haut débit pour tous, le Département propose une aide personnalisée (jusqu'à 200€) à l'installation d'un kit satellite.



Vous recherchez une information sur le programme haut débit du Département :

N° vert 0 800 80 16 44

(appel gratuit depuis un poste fixe)

loire-atlantique.fr/hautdebit

Loire Atlantique

Département de Loire-Atlantique
Direction équilibre territorial
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 19 70
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Conception : Département de Loire-Atlantique
Crédit photo : Christiane Blanchard
Impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Mai 2014



SYDELA
Bâtiment F - Rue Roland Garros
Parc d'activités
du Bois Cesbron - CS 60125
44701 Orvault cedex 01
Site internet : sydela.fr



Le haut débit pour tous!

Loire Atlantique

L'internet haut débit arrive, comment en profiter ?

Le haut débit pour tous ! une priorité pour le Département de Loire-Atlantique

Le Département de Loire-Atlantique s'engage, avec le SydeLa, dans un programme numérique de 27 millions d'euros pour que les habitants et les acteurs économiques du département puissent bénéficier du haut débit internet (>2Mbps) et à terme, du très haut débit.



Comment bénéficier des offres haut débit ?

Votre commune bénéficie du programme départemental d'aménagement numérique. Elle est désormais équipée en haut débit sur tout ou partie de son territoire.

1 Vérifiez d'abord votre éligibilité au haut débit

À partir de votre numéro de téléphone fixe ou de votre adresse, vous pouvez connaître toutes les offres disponibles : technologies, débits, tarifs...

- Information sur les sites internet regroupant les offres : ariase.com / degrouptest.com / degrouppnews.com / eligibilite-adsl.com
- Information sur les sites web des opérateurs fournisseurs d'accès internet (Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR...) ou en appelant leurs centres de relation client.

2 Vous êtes éligible aux offres haut débit et vous êtes déjà équipé d'une offre ADSL

Contactez votre opérateur fournisseur d'accès internet pour étudier les offres disponibles avec de nouveaux services (par exemple : offre triple play téléphone / TV / internet).

Vous êtes éligible aux offres haut débit et vous avez une ligne de téléphone fixe sans posséder un abonnement haut débit ADSL

Contactez les opérateurs fournisseurs d'accès internet pour comparer les offres disponibles et souscrire un abonnement ADSL. Si vous disposez d'un forfait bas débit, vous pouvez le faire évoluer vers une offre ADSL. Si vous bénéficiez du dégroupage, vous pouvez éventuellement disposer d'offres différenciées auprès de l'opérateur de votre choix.



Vos usages numériques avec le haut débit



Vidéos en streaming



Téléchargement d'applications instantanément



Programmes TV préférés en HD



Jeux en réseau sur ordinateur



Partage de photos en direct



Recherche rapide d'informations